

*Article 43 du Règlement*

Que le ministre des Postes prenne immédiatement des mesures en vue d'assurer partout la livraison du courrier à domicile et de fournir tous les transporteurs postaux et les tournées nécessaires et suffisantes, sans limites ni restrictions ni discrimination d'aucune sorte, partout au Canada, non pas seulement dans un secteur de la région de Toronto, comme le signalait récemment un journal de Toronto mais, je le répète, partout au Canada.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La mise en délibération d'une motion de ce genre, en vertu de l'article 43 du Règlement, exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

● (1412)

[Français]

**LE CODE CRIMINEL**

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT POUR LE MEURTRE DE POLICIERS OU DE GARDIENS DE PRISON—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question importante et très urgente.

Étant donné que le nombre d'assassinats de policiers et de gardiens de prison augmente de façon alarmante au Canada, et compte tenu de l'assassinat du directeur de l'Institut Archambault, M. Michel Roy, survenu hier, je propose, avec l'appui de l'honorable député de Richmond (M. Beaudoin):

Que cette Chambre recommande au solliciteur général de ramener devant le Parlement une mesure d'amendement au Code criminel visant à rétablir la peine capitale pour meurtre de policiers et de gardiens de prison, et, à défaut, tout au moins une sanction très sévère qui serait de nature à punir et à faire réfléchir ceux qui n'ont aucun respect pour la vie d'autrui.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Traduction]

**LA COLLINE DU PARLEMENT**

L'UTILISATION DES INSTALLATIONS POUR LE CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL—DÉSAPPROBATION DU GOUVERNEMENT—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Le parti libéral du Canada veut

[M. Jones.]

utiliser les installations de l'édifice du Parlement et de l'édifice de l'Ouest pour divertir les délégués et autres innocents qui assisteront au congrès qu'il tiendra à Ottawa en février, leur servir des boissons alcooliques et mettre un peu de gaieté dans leurs tristes rangs. Comme Néron à l'époque de la décadence romaine jouait de la lyre alors que Rome était la proie des flammes, le premier ministre Trudeau se paie du bon temps alors que nos chômeurs sont en proie à la plus vive indignation. Je propose donc, appuyé par le député de Saskatoon-Biggar (M. Hnatyshyn):

Que la Chambre déplore le fait que des édifices du Parlement puissent servir de locaux où l'on pourra boire, danser et se livrer à d'autres activités libérales dans le vent et qu'elle demande au gouvernement de retirer ses propositions diplomanes.

**M. l'Orateur:** Cette motion ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**QUESTIONS OUVRIÈRES**

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES—L'OPPORTUNITÉ DE PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES POUR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE EN VUE DE LA CRÉATION D'EMPLOIS—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole, aux termes de l'article 43 du Règlement, concernant une affaire de nature urgente. Ma motion porte sur la crise économique actuelle que font ressortir des statistiques révélant l'existence d'un million de Canadiens en chômage, le nombre le plus élevé au Canada jusqu'ici. Étant donné le tragique de cette situation et la nécessité exprimée par les députés de l'opposition et des organismes tels que le C.D. Howe Institute de prendre immédiatement des mesures exceptionnelles pour remédier à cette crise, et vu que les onze premiers ministres dont les décisions peuvent avoir une profonde répercussion sur l'économie canadienne se réuniront officiellement la semaine prochaine, la première fois depuis quinze mois, pour examiner, selon les propres termes du premier ministre une stratégie économique à moyen terme pour le Canada» je propose, appuyé par le député de York-Simcoe (M. Stevens):

Que le premier article inscrit à l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres soit des propositions précises destinées à relancer immédiatement l'économie pour parer au chômage général qui sévit cet hiver.

**M. l'Orateur:** Une motion de ce genre exige pour être présentée le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.